

Ecrit par le 22 novembre 2024

## 348 délégués titulaires

La **MSA (Mutualité sociale agricole) Alpes-Vaucluse** vient de procéder à l'élection de ses délégués titulaires pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse. En tout, 348 délégués ont donc été élus pour 5 ans par les 14 694 représentants du monde agricole (soit 25,49% des électeurs) lors de ce scrutin qui s'est déroulé du lundi 20 au vendredi 31 janvier derniers.

« Plus d'un adhérent sur quatre s'est mobilisé, se félicite Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes-Vaucluse. C'est un résultat satisfaisant, notamment au regard du contexte difficile dans lequel s'est inscrite cette élection, où coïncident baisse des moyens alloués à la MSA pour déployer son action et crises sociales (défiance envers les institutions) et agricoles (rémunérations insuffisantes, agribashing, réglementations...). Il confirme notamment l'attachement des adhérents de la MSA Alpes-Vaucluse à leur régime de protection sociale. » A noter cette année que 31,51% des votants, soit près d'un électeur sur 3 ont fait le choix du vote en ligne. C'est en forte hausse par rapport à 2015 où ils n'étaient qu'un électeur sur 6. Ces élections, où 15 000 délégués ont été désignés au niveau national, se clôturent à l'aube de la publication d'un livre blanc portant les 20 propositions de la MSA pour la cohésion des territoires en France.

Objectif : jouer le rôle de relais du monde agricole et accompagner l'action des pouvoirs publics dans la reconquête des territoires annoncée pour l'Acte 2 du Gouvernement. Ces propositions concernent notamment le renforcement des actions de la MSA en faveur de l'inclusion numérique, de la lutte contre le mal-être agricole ou encore l'instauration d'un montant de pension minimal à 85% du SMIC dès cette année.